

*Bulletin de l'association
pour la sauvegarde de
l'Abbaye de l'Étoile*



Page de couverture :

Eglise Saint Georges d'Archigny (Vienne)

Vue sur le narthex depuis le fond de la nef. Le narthex, appelé aussi avant-nef ou vestibule est un espace fermé avant d'accéder à la nef, un lieu de transition entre l'extérieur et l'intérieur, entre le profane et le sacré.

La rénovation de l'église d'Archigny (voir article dans le Bulletin) a permis de mettre en valeur les belles colonnes engagées et les chapiteaux romans du XII^{ème} siècle qui supportent un arc brisé outrepassé.

Au premier plan, à droite, statue de Saint-Georges, patron de l'église d'Archigny et, à gauche, statue de Sainte-Jeanne d'Arc, patronne secondaire de la France.

Nuages et lumière.

Chers amis de l'Etoile,

en ce début d'été ensoleillé, pardonnez moi de revenir vers vous mais vous attendez, je l'espère, avec impatience le Bulletin du premier semestre 2022.

En changeant en 2021 d'interlocuteur, c'est-à-dire en passant du service Tourisme au service Patrimoine-pays d'art et d'histoire, nous pensions qu'il y avait une certaine logique dans la mesure où le tourisme n'est que la conséquence d'un patrimoine existant et non l'inverse. Etait-ce une erreur, l'avenir nous le dira ?

Au reste, il y a beaucoup d'incertitudes, au premier rang desquelles figure le sort du bâtiment des convers, sort qui nous force à la prudence et à l'affût de toute information, quelle qu'elle soit. Dans ces conditions, un rendez-vous à l'antenne de la DRAC à Poitiers en compagnie de Jacky Roy, le maire d'Archigny, me paraît nécessaire dans un bref délai afin d'avoir une visibilité et des éléments que nous n'avons pas aujourd'hui. A quoi servirait-il de redonner à la salle capitulaire sa beauté première (l'enlèvement des étais des baies géminées et de la porte) si le bâtiment des convers venait à être détruit en totalité ou en partie ? Une abbaye, c'est un tout surtout, comme à l'Etoile, lorsqu'il reste miraculeusement trois côtés sur quatre du plan bernardin classique. Lui enlever un côté, c'est lui retirer une grande partie de sa symbolique et même, au-delà de son âme. N'oublions pas que l'abbaye a été classée dans sa totalité à l'époque où Jacques Lonhienne était maire d'Archigny et que tous travaux sur le monument doivent faire l'objet d'un avis motivé des services de la DRAC sous la responsabilité d'un architecte habilité. Réfléchissons y tranquillement en apportant, si nécessaire, des solutions alternatives qui soient réalistes et d'un coût modéré.

Vous imaginez, chers amis, que c'est là ma préoccupation principale même si, vous le verrez en lisant mon rapport moral dans ce numéro, il y a des raisons d'espérer à défaut de se réjouir. Je n'entends pas vous laisser sur une note pessimiste ou amère alors que je vais marier ma fille, mais vous dire, au contraire que l'enthousiasme et l'ardeur des membres du CA est au beau fixe, en particulier pour faire visiter l'abbaye à date fixe ou sur rendez-vous. Les touristes ou les visiteurs semblent revenir en nombre après deux « années

blanches » et découvrent ou redécouvrent leur patrimoine, à commencer par les locaux (par locaux, j'entends les habitants de la Vienne ou des départements limitrophes) ce qui est très encourageant. L'un de nos membres a évoqué la possibilité d'avoir des audio-guides pour visiter l'abbaye qui compléteraient utilement les visites guidées ou les panneaux extérieurs qui jalonnent le parcours autour de l'abbaye . L'idée me paraît excellente, à nous d'en évaluer le coût-bénéfices mais ce type de visite interactive, à condition de le faire savoir, contribuerait certainement à l'augmentation sensible des visiteurs.

Inutile dans un éditorial d'aborder d'autres points qui, une fois encore, l'ont été dans le cadre de l'Assemblée générale. A la fois inquiets et confiants dans le devenir de notre chère abbaye, nous laissons à Saint Bernard et aux moines de l'Etoile le soin de veiller sur elle et de nous envoyer, de temps en temps, des signes positifs afin de maintenir notre ardeur et notre persévérance. Nous les prendrons comme tels en sachant que tout ce que nous faisons est perfectible et n'a pour but ultime que de sauver, faire vivre, faire connaître et aimer un monument rare, précieux pour tous les amoureux du patrimoine et spécialement du patrimoine religieux.

Bonnes vacances et bel été à tous sous le regard de Dieu.

Olivier DESTOUCHES



toiture du bâtiment des convers qui serait à restaurer

Magnifique restauration de l'église d'Archigny

Association de sauvegarde de l'abbaye de l'Etoile à Archigny, nous ne pouvions qu'être sensibles à la magnifique restauration de l'église Saint-Georges d'Archigny. Nous regrettons, à juste titre, que trop d'églises de campagne soient laissées à l'abandon sans parler des détériorations volontaires pour ne pas nous réjouir de la nouvelle « jeunesse » de cette « vieille Dame » qui date pour ses parties les plus anciennes du XII^{ème} siècle.

Grâce à la volonté sans faille de la municipalité d'Archigny et de son maire Jacky Roy, une convention tripartite a été signée ente Archigny, la Fondation du Patrimoine et l'Association Histoire et Patrimoine d'Archigny dirigée par notre amie Françoise Glain, afin de procéder à des travaux de rénovation de l'intérieur de l'église. Les travaux extérieurs déjà commencés, en particulier de couverture, se poursuivront au fur et à mesure des crédits disponibles. Pour ce qui est de l'église, ceux qui ont la chance d'habiter pas trop loin d'Archigny pourront la visiter tranquillement, profitant des explications détaillées qui figurent dans le document plastifié, agrémenté de nombreuses photos, situé dans le narthex, à l'entrée principale de l'église.

La voûte et les murs de l'église ont été entièrement nettoyés et repeints ce qui lui donne davantage de luminosité. Signalons que les poutres de l'église ont également été restaurées et repeintes ce qui met en valeur les engoulants, c'est-à-dire les extrémités sculptées des poutres en forme de gueule de dragon qui, en quelque sorte, avalent les poutres. Cette décoration, purement symbolique, se retrouve sur presque toutes les poutres de la nef avec des poinçons qui sont, souvent, des marques de charpentier et permettent de dater l'édifice.

Mais la rénovation la plus spectaculaire est, sans conteste, celle du narthex et du fond de la nef avec la suppression de la tribune en bois qui cachait à la fois le clocher et surtout les colonnes engagées. La photo de couverture du Bulletin nous montre bien tout l'espace dégagé et met admirablement en valeur les colonnes et les chapiteaux romans et l'arc brisé qui les prolonge avec beaucoup d'élégance. Malgré les vicissitudes du temps et les ravages des guerres de religion, l'église d'Archigny retrouve une partie de sa splendeur passée !

Par ailleurs, toute la statuaire et les deux autels (le maître autel datant de 1910, des ateliers de Saint-Savin à Poitiers, signé A. Désoulière et celui de la Sainte Vierge dans la chapelle latérale) ont également été rénovés, repeints et restaurés avec beaucoup de goût et de sobriété. Pour ma part, je serais plus réservé sur le nouvel autel contemporain, installé devant le maître autel (voir photo) qui jure un peu dans ce cadre. C'est une manie actuelle, y compris dans les cathédrales avec de nouveaux vitraux ou autels, de créer des objets ou meubles liturgiques contemporains, sans se soucier de l'environnement immédiat et de l'harmonie qui en est bouleversée.



En revanche, le nouveau vitrail qui remplaçait un vitrail incolore est une réussite. Il représente Saint Maximilien Kolbe, franciscain de l'Immaculée, mort en déportation en prenant la place d'un père de famille. Ce vitrail contemporain a été réalisé en 2021 par Isabelle Constant, maître-verrier, la même artiste qui a conçu et posé les vitraux de la salle capitulaire à l'abbaye de l'Etoile. Remercions la Fondation Soregies qui a permis de réaliser ce vitrail pour l'église d'Archigny. Puisque nous parlons de l'abbaye de l'Etoile, c'est le lieu de rappeler que la chaire de vérité dont les boiseries sont du XVII^{ème} siècle était à l'Etoile ainsi qu'une cloche datée de 1687 (les autres ayant été fondues à la Révolution).

Je ne voudrais pas terminer cet article trop court pour un tel patrimoine sans citer *in extenso* tous les travaux de rénovation de l'église Saint Georges d'Archigny engagés et réalisés par l'équipe de l'Association Histoire et patrimoine d'Archigny sous la houlette de Françoise Glain. Ils complètent

parfaitement le gros œuvre dont je viens de parler et nécessitaient à la fois enthousiasme et compétence technique ce qui manifestement était le cas.

- 1) Réparation de la table et de l'antependium de l'autel latéral de la Vierge et du maître autel abîmé dans les années 60,
- 2) Réfection d'un plancher dans le beffroi et nettoyage de l'inscription lapidaire située au-dessus du portail et mentionnant la réfection de la tour du clocher en 1824,



- 3) Pose du grillage anti-pigeons dans le beffroi,
- 4) Rénovation de tous les tableaux du chemin de croix,
- 5) Rénovation du grand crucifix,
- 6) Nettoyage et redressement des portes des deux tabernacles,
- 7) Monogramme de l'autel de la Vierge ainsi que l'autel ont été redorés,
- 8) Rénovation des colonnes supportant Saint- Joseph et l'Enfant-Jésus,
- 9) Restauration de la statue de Saint- Joseph et de l'Enfant-Jésus,
- 10) Toutes les statuettes, statues et supports ont été rénovés et repeints,
- 11) Conception, achat et pose des kakémonos (peinture ou calligraphie sur soie ou sur papier encadrée en rouleau et destinée à être accrochée au mur) situés dans le narthex,
- 12) Rénovation, déplacement et branchement des luminaires désormais dans le narthex,
- 13) Rénovation des candélabres du maître autel et des chandeliers de l'autel latéral,
- 14) Rénovation de l'intérieur du confessionnal,

- 15) Achat et pose de lino dans le fond du chœur,
- 16) Peinture de la petite porte latérale,
- 17) Nettoyage et peinture de la grille des fonts baptismaux.

Vous voyez que nos amis d'Archigny n'ont pas chômé pour rendre la Maison de Dieu la plus belle possible. Qu'ils en soient vivement remerciés et que cette restauration exemplaire incite d'autres communes rurales à en faire de même. Archigny a montré l'exemple !



Maître-autel de 1910, avec un tableau de saint André-Hubert FOURNET (à droite) et d'une Vierge à l'Enfant (à gauche)

Olivier DESTOUCHES



In memoriam

Don Domenico Pezzini, 1937-2021

À la fin du mois de mai dernier, la joie lui avait été donnée de voir enfin paraître le livre dont il souhaitait depuis plusieurs années la publication, car ce volume¹ réunit les dix principaux articles écrits par lui sur Isaac de l'Étoile, études déjà publiées dans des revues trop peu accessibles à tous les chercheurs, telles les trois qui parurent d'abord dans notre *Bulletin* et en français qu'il parlait aussi couramment que l'italien, le latin et l'anglais. À l'automne suivant, alors qu'il allait avoir 84 ans, son état de santé s'altéra et, l'après-midi du 19 novembre, l'abbé Pezzini quittait ce monde. Notre *Bulletin*, à la qualité duquel il a généreusement contribué, de même que les nombreux amis de notre Abbé Isaac dont il était devenu l'un des plus fins spécialistes et interprètes actuels lui doivent tellement qu'il nous semble bon de donner ici, traduite en français, l'intégralité de l'homélie juste et belle prononcée à ses funérailles le matin du lundi 22 novembre en l'église de Borghetto Lodigiano, en Lombardie, sa paroisse natale où il s'était retiré en 2015 pour sa retraite. Elle dit l'essentiel, en des termes qui ne lui auraient certainement pas déplu parce que ce langage dirige notre attention là où il faut pour la centrer sur le cœur de la Révélation chrétienne, ce qu'il y a de plus inouï dans la miséricorde.

Quelques données sur son parcours. Prêtre du diocèse de Lodi, après son ordination il étudia jusqu'au doctorat à l'Université catholique de Milan (1961-65) tout en étant chargé de cours au séminaire diocésain (1963-68) et servant de vicaire à San Giuseppe dei Morenti à Milan (1968-76), après quoi il fut professeur de linguistique anglaise aux Universités de Milan (1971-86), de Sassari en Sardaigne (1986-90) et de Vérone jusqu'à l'éméritat en 2007.

Parallèlement, il se spécialisa en littérature monastique du Moyen Âge, produisant de nombreux livres, ainsi que de plus nombreux articles encore en des revues de divers pays (Italie, France, Espagne, USA). Rien que dans le domaine cistercien, il aura fourni la première édition italienne des œuvres d'Ælred de Rievaulx et en 2000 le tome IV (en 722 pages) de celles de saint Bernard.

Claude GARDA

¹ Domenico PEZZINI, *Fede, ragione e sentimento. La spiritualità di Isacco della Stella*, préface de Dom Elias Dietz, Torino : Lindau, 2021, 370 p. Les articles écrits et publiés en français dans notre *Bulletin* et dans *Collectanea Cisterciensia* y ont été traduits en italien.

Homélie¹ de Don Andrea Coldani, curé de Borghetto Lodigiano

Nous célébrons l'Eucharistie de congé de Don Domenico Pezzini. C'est notre *À-Dieu* et par conséquent notre *Au revoir* qui exprime notre prière pour lui et notre sympathie affectueuse à ses proches, en particulier sa sœur et son frère. C'est la prière et la sympathie de la paroisse de Borghetto, où il est né le 3 octobre 1937, avec ses prêtres et les confrères du diocèse entier, comme aussi en union avec notre évêque Maurizio² retenu à Rome par l'Assemblée des évêques d'Italie mais bien présent en esprit. Lui-même était allé voir Don Domenico au moment où celui-ci s'était affaibli, le 10 novembre à Sant'Angelo, la résidence des prêtres retraités avec lesquels il partageait fraternellement la dernière étape de son existence, et ce fut dans un climat ému de prière et de réciproque affection ; il a pu en dernier lieu le réconforter alors qu'il était mourant, vendredi dernier à l'hôpital, en lui donnant la bénédiction papale avec indulgence plénière, et hier il a béni son corps.

Je laisse aux « *paroles de la mémoire chrétienne* », comme dit le rituel des funérailles, que nous entendrons à la fin de cette célébration, le soin de fixer la physionomie de Don Domenico, me limitant à relever quelques considérations. En face de la mort, nos paroles pâlisent et doivent finalement se taire, bloquées inexorablement de ce côté-ci de la mort elle-même. Mais il est une parole qui a encore quelque chose à dire, et que nous pouvons écouter, parce qu'elle arrive de l'autre côté de la mort, c'est la parole de Jésus mort et ressuscité. C'est celle qui vient d'être proclamée suivant le choix que Don Domenico en personne avait fait.

Tout d'abord le récit de la mort et résurrection du Seigneur dans l'Évangile de Luc (23, 33-46), le *scriba mansuetudinis Christi*³. Don Domenico avait prévu qu'à ses funérailles l'assemblée aurait devant les yeux le beau Crucifié auquel le liait un attachement de petit enfant et qui, nous faisant face, nous rend présents à ce qui advint au Calvaire, « *dans une ferveur aimante pour le Seigneur qui depuis la croix glorieuse règne en juge miséricordieux* », ainsi que l'a dit hier notre évêque lui-même ici à Borghetto⁴. Et c'est cela que nous

1 Traduction de l'italien et notes par Claude Garda.

2 Né en 1953 près de Bergame, Mgr Maurizio Malvestiti est évêque de Lodi depuis le 26 août 2014.

3 C'est-à-dire « *scribe de la mansuétude du Christ* », définition donnée à S. Luc par Dante Alighieri au début du XIV^e siècle dans son ouvrage latin *De Monarchia*.

4 Effectivement, dans l'église paroissiale San Bartolomeo, surplombant le chœur, la *Crucifixion* montre de façon saisissante une sculpture grandeur nature du Christ en croix, qu'entourent

voulons faire, tant il est vrai que toute Eucharistie est le mémorial de la mort du Seigneur. Nous revivons ainsi les paroles de Jésus au Bon Larron, nous les croyons dites à Don Domenico mort précisément un vendredi vers trois heures de l'après-midi, et aussi dites – nous l'espérons et le désirons – à chacun de nous au moment de la mort : *Aujourd'hui, avec moi, tu seras dans le Paradis.*

Le pardon, la prière, la confiance, voilà ce que retenait Don Domenico de ce passage : « Père » ; « Père, pardonne-leur » ; « Père, entre tes mains je remets mon esprit ». Seul Jésus, comme le confesse le Bon Larron, « n'a rien fait de mal ». Au contraire de nous qui sommes pécheurs, mais des pécheurs repentants et pardonnés. Nous appelons sur Don Domenico la miséricorde et la paix. « *Le Christ Roi* – a dit Mgr l'évêque toujours hier – *nous a promis sa miséricorde ; sur elle nous comptons beaucoup, pour nous et pour les défunts, pasteurs et fidèles, à commencer par ceux qui nous sont chers. En communion de foi et d'espérance dans le Dieu des vivants, restons tendus vers la vie éternelle, où nous conduit la charité qui n'aura pas de fin.* » Don Domenico aimait cette citation de saint Bernard, traduite par lui-même : « *En deux choses consiste toute la vie spirituelle : d'une part à nous regarder nous-mêmes pour être troublés et contristés quant à notre salut, d'autre part à regarder vers Dieu qui nous donne de respirer et nous console avec la joie qui vient de l'Esprit Saint. Donc ressentir d'une part peur et humilité, d'autre part espérance et charité¹.* »

Il avait encore choisi le passage d'Isaïe (48, 20-21), que nous avons entendu en première lecture, parce qu'il en avait tiré le verset choisi – en idéal du ministère – pour l'image souvenir de son ordination presbytérale, qui eut lieu le 27 mai 1961 (et cette année même, avec ses compagnons d'ordination, il avait célébré ses 60 ans de sacerdoce) : « *Avec des cris de joie, annoncez la nouvelle, portez-la aux extrémités de la terre : le Seigneur a racheté son peuple.* »

Dans la deuxième lecture, tirée de la lettre de saint Paul aux Colossiens (3, 12-17), Don Domenico avait vu esquissée la communauté idéale : entrelacs brodé de sentiments et de vertus ayant pour reine la charité, avec le verset « *chantez à Dieu dans vos cœurs* » qui rappelle la dimension musicale des textes bibliques et liturgiques. Don Domenico était exigeant sur ce plan-là aussi, en proportion de sa compétence, comme il l'était sur d'autres plans. Il n'aura sûrement pas sujet de se plaindre, mais plutôt de se réjouir – tel est notre

debout à droite sa Mère, à gauche S. Jean, et à genoux deux des Saintes Femmes.

1 Cette citation se trouve à la fin du 5^e des *Sermons divers* où S. Bernard de Clairvaux commente un passage du prophète Habacuc (2, 1).

supplication pour lui aujourd'hui même, mémoire liturgique de sainte Cécile, patronne de la musique –, oui, de se réjouir du chant des anges et des saints en Paradis, auquel nous-mêmes avons la grâce d'être associés ici et dès maintenant, comme en chaque célébration eucharistique. Ainsi soit-il.



Conférence

Rabelais en Poitou

La plupart des informations contenues dans cet article ont été tirées de l'ouvrage de Jean Plattard, Professeur à l'Université de Poitiers et intitulé : « L'adolescence de Rabelais en Poitou » (Les Belles lettres 1923).

François Rabelais séjourna en Poitou de 1520 à 1527 soit de l'âge de 26 ans à celui de 33 ans. C'est l'époque de son *adolescence*, au sens où ce mot était pris par lui-même et par ses contemporains, suivant en cela l'usage du latin. Chacun sait qu'il est né à la Devinière près de Chinon en Anjou vers 1494. Il fréquenta la faculté de droit de Poitiers et écrivit : « *Là, par manière de passe-temps, le jeune Pantagruel détache d'un grand rocher nommé Passelourdin un quartier, qui dressé par ses soins sur quatre piliers devient le dolmen de la Pierre Levée¹, où les escoliers vont banqueter ...* ».

Rabelais séjourna à Fontenay-le-Comte (la Vendée faisait partie du Bas-Poitou) vers 1520 au couvent des Frères mineurs du Puy Notre-Dame, c'est-à-dire les les Franciscains, d'après une lettre adressée à Guillaume Budé. C'est là qu'il apprit le latin et le grec² au contact du frère Pierre Amy qui était en relation avec Guillaume Budé, le prince des humanistes et philologues français d'alors et, en plus, secrétaire du Roi.

En 1522-1523, Rabelais écrivit plusieurs fois à Budé. En plus, Rabelais fréquentait à Fontenay-le-Comte, foyer de la Renaissance en France et ville dont Louis XI avait fait un siège royal (juridiction correspondant à une Cour d'Appel), un groupe de légistes. On se réunissait d'ordinaire chez André

1 Le dolmen de la Pierre Levée existe toujours, en haut de la rue de ... la Pierre Levée.

2 Rabelais traduisit en latin à cette époque le second livre d'Hérodote, le grand historien grec.

Tiraqueau¹ que Rabelais cite dans « *Pantagruel* ». Grâce au groupe de Fontenay, les connaissances de Rabelais deviennent encyclopédiques, un « abîme de science » comme il qualifie Pantagruel, c'est-à-dire lui-même. Le grec fut interdit par la Sorbonne et les moines du Puy Notre-Dame confisquèrent alors les livres grecs tandis que le maître de Rabelais, frère Pierre Amy, quittait son couvent. Peu de temps après, Rabelais quitta les Franciscains en 1524 pour entrer chez les Bénédictins à Mailleais, à trois lieues de Fontenay, abbaye dont le supérieur Geoffroy d'Estissac s'intéressait aux lettres. Rabelais se plaça sous sa protection et entra dans son monastère où il mena une vie plus facile, plus libre.

L'abbaye Saint-Pierre de Mailleais bénéficiait de nombreuses largesses des seigneurs de la région d'autant que 18 prieurés dépendaient d'elle ; Enfin, suprême honneur, son église devint cathédrale, comme Luçon, détachée en 1317 du diocèse de Poitiers. Dès lors, l'abbé de Saint-Pierre fut évêque de Mailleais et ses moines devinrent chanoines de la cathédrale. Le premier évêque concordataire de Mailleais (concordat de Bologne de 1516 conclu entre François Ier et le pape Léon X) fut Geoffroy d'Estissac, d'une illustre famille périgourdine. A 26 ans, il était nommé prieur de Ligugé, la célèbre abbaye fondée par saint Martin, en 1504, à la demande de Louis XII, élu Doyen du chapitre de Saint-Hilaire de Poitiers. En 1515, Geoffroy était pourvu de deux autres bénéfices ecclésiastiques : l'abbaye cistercienne de Cadouin en Périgord et Notre-Dame de Celles en Poitou. Enfin, en 1518, François Ier le faisait évêque de Mailleais. Très vite, en raison de sa culture et de son intelligence, Rabelais fut attaché au service personnel de Geoffroy d'Estissac soit comme secrétaire soit comme précepteur de son neveu, Louis d'Estissac, le fils de Bertrand décédé en 1522. A Poitiers, Geoffroy d'Estissac fit reconstruire le magnifique bâtiment du Doyenné Saint-Hilaire qui porte son nom.² Avec son évêque, Rabelais pérégrina pendant plusieurs années à travers le Poitou.³ Plus de 50 noms de lieux poitevins sont cités dans le *Gargantua* et le *Pantagruel*. En particulier, il fit fréquemment l'itinéraire : Mailleais, Lusignan, Sanxay, Celles, Saint-Liguaire, Coulonges-sur-l'Autize et Fontenay. Dans ses livres, nous trouvons abondance de renseignements sur les mœurs, les traditions, les

-
- 1 André Tiraqueau fut nommé par le Roi conseiller à la Grand'Chambre du Parlement de Paris.
 - 2 Ce magnifique logis Renaissance, rue de la Tranchée, ancienne école normale d'instituteurs, vient d'être restauré et vendu par appartements.
 - 3 Les constructions et embellissements de ses domaines entraînaient de fréquents voyages dans lesquels Rabelais accompagnait son évêque.

légendes, le parler du Poitou. Rabelais séjourna aussi à Saint-Maixent, sans doute chez les moines bénédictins.

Ligugé : prieuré dépendant de Maillezais, était la halte préférée de Geoffroy d'Estissac et de son familier Rabelais à mi-chemin entre Maillezais et le Périgord. L'église abbatiale, devenue paroissiale, doit son clocher et son portail, tous deux de style gothique flamboyant, à Geoffroy d'Estissac. Il existe toujours à l'abbaye une tour Rabelais dans la partie nord du mur d'enceinte et de magnifiques jardins (?) qui datent de cette époque.

Disons un mot de Jean (Jehan) Bouchet (1476-1557) qui fut un familier de Geoffroy d'Estissac et de Rabelais. Il était procureur (avoué) au Palais de justice de Poitiers, homme d'affaires de la famille de la Trémouille et auteur de poèmes, de plusieurs ouvrages dont le plus fameux fut « les Annales d'Aquitaine ». Rabelais rencontrait aussi Jehan Bouchet à l'abbaye de Fontaine-le-Comte, à côté de Poitiers, abbaye de moines augustins dont l'Abbé était le « noble Ardillon ». C'est à Fontaine-le-Comte, au contact de lettrés influencés par la Renaissance italienne, que Rabelais émit l'idée de visiter Rome, ce qu'il fit quelques années plus tard. N'oublions pas que nous étions au moment de l'hérésie de Luther et que nombre de lettrés, Rabelais comme les autres, étaient touchés et se tenaient, pour la plupart, dans ce tiers parti, entre les intransigeants de la Sorbonne et les hérétiques luthériens ou calvinistes.

Rabelais à Poitiers : de 1524 à 1527

Rabelais décrit Poitiers : le palais de justice, le « parloir aux bourgeois »¹ (la salle de l'hôtel de ville, le « corps de ville »), les cloches en face de Notre-dame la Grande dans une tour construite à cet effet et le château de Bonnavet² à 4 lieues de Poitiers sur la Vienne (à l'époque en construction) qui servit de modèle à l'abbaye de Thélème. Fondée en 1431 par Charles VII, l'Université de Poitiers comprenait quatre facultés : art, théologie, médecine et droit. La plus célèbre était la Faculté de droit (droit ecclésiastique ou canonique et droit civil). Rabelais fut étudiant en droit à Poitiers et allait avec les « escoliers » sur le dolmen de la Pierre Levée « boire force flacons » ! Parmi les professeurs

1 L'actuel hôtel de l'Echevinage qui sert de local à la Société des Antiquaires de l'Ouest.

2 Bonnavet fut construit par Guillaume Gouffier, frère de celui du château d'Oiron. Nommé amiral de France par François I^{er}, il mourut à la bataille de Pavie. Ce château gigantesque, inachevé à sa mort en 1525, fut, avant Chambord, le projet le plus ambitieux de la première Renaissance française. En 1788, son propriétaire le vend à un homme d'affaires qui le démolit. Ce fut une perte irréparable pour le patrimoine architectural de l'époque Renaissance !

de la Faculté de droit, Rabelais rencontrait des officiers de justice et des magistrats. Plus tard, dans *Pantagruel* et *Gargantua*, Rabelais fera revivre les rites de la vie universitaire, les anecdotes de Perrin Dandin, les gens de justice qu'il rencontrait chez Jean Bouchet, en son hôtel de la Rose et dans la grande salle du Palais de justice, dite salle des « Pas perdus », avec ses échoppes à l'intérieur.

Vers 1527, Rabelais quitte le Poitou après y avoir séjourné 8 années. Il est vraisemblable qu'il se rendit alors à Paris à l'hôtel Saint-Denis qui appartenait à l'Ordre des bénédictins. Puis, dès septembre 1530, il est à Montpellier où il s'inscrit à la faculté de médecine. C'est à partir de ce moment qu'il commence à écrire mais ceci est une autre histoire qui ne nous intéresse pas directement pour notre étude. Il commença par des ouvrages à caractère médical : recueil de lettres latines écrites sur des questions médicales par un médecin italien contemporain Manardi suivies d'une édition en langue latine des Aphorismes de l'art médical d'Hippocrate et de Gallien. Il se spécialisa, en particulier, dans l'anatomie et la dissection apprises à Montpellier et fut nommé médecin de l'Hôtel-Dieu de Lyon¹. Puis il va à Rome en compagnie de Jean du Bellay, évêque de Paris, futur cardinal. C'est après son départ de Poitiers, vers 1530, qu'il quitte le froc (qu'il défroque) ne pratiquant plus depuis longtemps les exercices religieux dus à son état, pour revêtir sans autorisation l'habit de prêtre séculier. Une nouvelle vie commençait pour lui ...

Olivier DESTOUCHES



1 Dès 1163, au concile de Tours, l'Église fait défense aux religieux d'étudier le droit romain ... et la médecine : « leur estude doit être en l'édification de nos âmes non de nos corps ni de nos biens ». Rabelais, religieux, étudiera les deux, et le droit romain et la médecine !

**Rapport moral lors de l'Assemblée générale
du mardi 14 juin 2022 à l'Etoile**

Sont excusés : Jacqueline Ferré, Monique Gonnard, Claude de Giafferri

Monsieur le maire d'Archigny, Mesdames et Messieurs, chers amis de l'Etoile,

merci d'être venus en semaine à l'abbaye de l'Etoile malgré le beau soleil qui aurait pu vous inciter à lézarder dans votre jardin ou sous la tonnelle à déguster un vin blanc frais.

Votre présence démontre, une nouvelle fois, votre attachement à l'abbaye et à notre Association et votre souhait de nous voir poursuivre le travail et les actions que nous menons pour faire connaître et aimer, pour animer et entretenir ce monument historique classé qui nous est cher.

Nous sommes heureux de vous retrouver et de retrouver une vie normale après deux années difficiles où, sous couvert de protéger la population d'une pandémie qui s'est révélée moins grave qu'annoncée, le gouvernement s'est attaqué à nos libertés les plus élémentaires : celle d'aller et venir, celle de visiter nos malades et, même celle d'enterrer nos morts. Bref, tournons nous résolument vers l'avenir en espérant que tous ces moments de tension, d'inquiétude, d'incompréhension sont derrière nous.

Sur le plan du patrimoine et du tourisme, domaines qui nous intéressent au premier chef, il y a lieu d'être modérément optimistes car les visiteurs, sevrés par deux années « blanches » ou, à tout le moins réduites en manifestations, commencent à redécouvrir les lieux patrimoniaux et investissent les sites, classés ou non, qui sont dans leur région ou sur leur route des vacances ou du week end. A cet égard, l'abbaye de l'Etoile a un rôle majeur à jouer, située en Poitou mais non loin du Berry et de la Touraine. A nous, en liaison avec les offices du tourisme de Châtellerault, Chauvigny, la Roche-Posay, Angles-sur-l'Anglin de notre ami Rideau, de créer ou recréer ces liens qui nous mettent sur la route de ceux qui recherchent le calme, la sérénité, la nature à la découverte d'une abbaye cistercienne au coeur de la campagne poitevine. Merci à tous ceux et celles qui animent notre abbaye et lui redonnent une âme malgré les vicissitudes de l'Histoire et la folie des hommes.

Nous commencerons par approuver, comme chaque année, le compte rendu de l'A.G. de 2021 dont vous avez tous eu connaissance dans le Bulletin n°51 de l'année 2021. Il est adopté.

Venons en à notre ordre du jour. Je voudrais tout d'abord vérifier que le quorum est atteint. En vertu de l'article 14 de nos statuts, le quorum est atteint si 1/4 des adhérents à jour de cotisation sont présents ou représentés par un pouvoir donné à un autre membre de l'Association. C'est le cas puisque nous avons reçu 19 pouvoirs et que 13 membres de notre CA sont présents sur un total d'adhérents à jour de cotisation de plus de 80 soit 40 %.

Après le rapport moral statutaire que j'ai l'honneur de vous présenter pour la 9ème année, je me rapproche dangereusement de la fin de ma présidence, Mireille Chanut nous présentera le rapport d'activités pour 2022 avec sa précision habituelle et Olivette Valet, notre fidèle trésorière, émigrée en terre montmorillonnaise, le compte d'exploitation pour 2021 et le bilan financé arrêté au 31 décembre 2021. Quant à Catherine Puglia, notre vice-présidente, si elle souhaite intervenir, je lui donnerai volontiers la parole.

Je vais maintenant traiter devant vous un certain nombre de points qui intéressent les membres de notre Association et qui démontrent, mais qui en douterait, l'utilité de notre Association de sauvegarde de l'abbaye de l'Etoile et son activité constante au service d'un idéal commun.

La Charte européenne des abbayes cisterciennes

Privés d'AG depuis 2 ans en raison du covid, je pense et j'espère que de nombreux adhérents d'abbayes membres de la Charte européenne se rendront à Cîteaux les 1 et 2 octobre prochains où nous serons accueillis par Dom Pierre-André Burton, successeur de Dom Olivier Quénardel. Si quelques adhérents de l'abbaye de l'Etoile pouvaient m'accompagner, j'en serai ravi et honoré. Je vous ai apporté le programme de cette AG qui promet d'être un succès, au lieu même où Robert de Molesme en 1098 fonda les cisterciens, en se détachant de l'immense Cluny, c'est-à-dire des bénédictins. Le programme préparé par François Launay me paraît intéressant et équilibré avec la visite de trois sites majeurs : Cîteaux, Beaune et Fontenay, au coeur de la Bourgogne viticole, berceau de l'Europe cistercienne. Seul le clos Vougeot n'a pu être retenu en raison du coût prohibitif du repas que nous devions prendre dans le grand cellier mais vous pourrez le visiter à titre privé. Nous avons une réunion du CA le 30 juin à Paris pour finaliser les derniers éléments du programme et pour

préparer les votes qui auront lieu lors de l'AG de Cîteaux (renouvellement du tiers sortant, vote des différentes motions, etc ...). En raison du covid, **notre mandat d'administrateur de la Charte a été reconduit pour 2 ans, jusqu'en 2024**, date probable de mon départ.

Le site internet de l'abbaye de l'Etoile

Merci encore à Sylvain Quin, notre *webmaster*, de s'occuper de notre site, de l'alimenter et surtout de lire les messages ou informations reçus sur la boîte mail, travail ingrat et fastidieux mais indispensable à l'heure où les gens vivent dans l'immédiateté. En ce qui concerne le bilan chiffré des visites sur le site, Sylvain fera un bilan à la fin de la saison pour voir l'évolution après deux saisons de « calme plat » dû au covid.

Les projets de l'Association

L'exposition sur l'histoire cistercienne :

Je ne peux que me répéter par rapport à l'année dernière dans la mesure où l'exposition est devenue permanente et permet aux visiteurs de se familiariser avec l'histoire des cisterciens. Cette exposition réalisée par ARCCIS (Association pour le rayonnement de la culture cistercienne) et composée de 13 panneaux chronologiques, retrace la vie des moines blancs et l'évolution de l'Ordre cistercien du XII^{ème} siècle à nos jours. Elle se tient dans l'église abbatiale et complète parfaitement la visite de l'abbaye de l'Etoile pour ceux qui veulent rester plus longtemps.

Les après-midi découverte :

Grand Châtellerault s'étant désengagé, nous avons pris le relais pour les visites de l'abbaye. Deux permanences étaient assurées à l'abbaye : le samedi 28 mai avec Catherine et Gérard et le dimanche de Pentecôte, 5 juin, avec Mireille, Solange, Gérard et Ghislaine. Peu de monde mais c'était le début de la saison. Le jeudi 26 mai, Catherine, faisait aussi visiter l'abbaye à un groupe de 9 belges et hollandais. Pour ma part, j'ai fait visiter hier l'abbaye avec Gérard à un groupe de 19 personnes retraitées suivant un enseignement sur les langues régionales (essentiellement l'occitan) à l'Université de Poitiers. De plus, notre ami Gérard, omniprésent, demeurant l'été à Cenau à une portée d'arbalète de l'abbaye, assurera en juillet/août une permanence. Enfin, les 17 et 18 septembre, pour les journées du Patrimoine, nous serons toujours « sur le pont » où nous espérons autant de monde que l'année dernière.

D'autres réunions ont eu lieu : le 20 mai à l'abbaye avec 5 représentants de la Fondation du Patrimoine, des représentants des services Patrimoine et Pays d'art et d'histoire de G.C. (Mesdames Lavrard et Plumet accompagnées de M. Courteix) plus des membres de notre Association : Catherine, Ghislaine, Olivette et Gérard. Nous pouvons utiliser l'Open Agenda de G.C. ce qui permet à nos manifestations d'être inscrites sur le site de l'Office du tourisme. Egalement, nous avons la possibilité de récupérer directement la page internet de leur site dédié à l'abbaye de l'Etoile.

Le 23 mai : Catherine nous signale que le label Pays d'art et d'histoire qui s'appliquait à l'ancienne CAPC pour 10 ans pour 12 communes a été prolongé de 2 ans pour présenter la candidature de G.C. avec ses 47 communes.

Vous constaterez que plusieurs membres de notre Association se sont investis dans ces différentes manifestations. Je tiens à les remercier bien sincèrement. Seul problème : il est parfois difficile de satisfaire des visiteurs qui souhaitent visiter l'abbaye en nous envoyant un mail au dernier moment. Heureusement notre vigie Sylvain nous avertit des visites potentielles. A nous d'être réactifs. Même remarque que l'année dernière, là aussi, ce sont toujours les mêmes volontaires que l'on retrouve pour faire des visites ou s'occuper d'autres tâches. Que ceux qui n'ont pas de responsabilités s'investissent davantage dans l'intérêt de tous et pour soulager ceux de nos amis qui sont sur le pont ou dans les soutes pour reprendre une métaphore marine ! Chacun a des compétences propres, qu'il en fasse profiter notre abbaye.

En liaison avec l'Office du tourisme de G.C. et des autres communes voisines de l'Etoile (Chauvigny, Bonneuil, Angles), organisons des visites de l'abbaye sur rendez-vous ou sur les dates indiquées sur notre site. Après deux années de « diète », je pense que les visiteurs sont heureux de reprendre le chemin des sites patrimoniaux. A nous de ne pas les décevoir et d'être présents ce que nous essayons de faire le mieux possible. Bien sûr, les journaux locaux et bulletins divers doivent être destinataires de ces informations.

Les baies géminées :

C'est là l'une de mes grandes déceptions. J'avais rencontré Madame Plumet, responsable du service Patrimoine-Pays d'art et d'histoire le 15 octobre dernier et lui avais dit que nous souhaitions participer financièrement aux travaux d'enlèvement des étais sur les baies géminées et la porte de la salle capitulaire. Ces travaux, de l'ordre de 10 000 €, nous tiennent à coeur et auraient montré que la DRAC et G.C. s'intéressaient à la restauration, à la conservation de l'abbaye de l'Etoile. Depuis notre rencontre, il ne s'est rien passé. Je vais, une

nouvelle fois, relancer Madame Plumet et aller voir la DRAC pour essayer de les faire bouger car, très souvent, dans ce genre de situation, chacun se renvoie la balle. L'immobilisme n'a que trop duré. Que l'architecte du Patrimoine ou des Bâtiments de France, agréé par G.C., vienne à l'Etoile faire un rapport suivi d'un devis estimatif et provoquons une réunion quadripartite avec Archigny, G.C., la DRAC et nous. La crise du covid ne peut plus servir de prétexte pour ne pas agir ...

Exposition à Poitiers des ouvrages de l'abbaye de l'Etoile :

Sur ce point particulier, cela bouge et tant mieux. Madame Traineau-Durozoy, conservateur du fonds ancien de la bibliothèque universitaire de Poitiers m'a répondu par courriel au sujet de la future exposition relative aux ouvrages du XVII^{ème} siècle de l'abbaye de l'Etoile aux armes de Dom Bernard de Cerizay du Teillé.

Voici la teneur de son courriel : « *Ainsi, puisque nous avons convenu, il y a quelques mois, de programmer l'exposition sur l'abbaye de l'Etoile après la réouverture (NDLR de l'ancienne BU Lettres), nous pourrions prévoir cette manifestation durant l'année universitaire 2023/2024 ... Qu'en pensez-vous ?* ». Naturellement, nous vous informerons des suites de ce projet qui nous tient à coeur.

Les travaux à l'abbaye :

Si G.C. s'était montré extrêmement réactif aux demandes que nous avons faites en 2021 (circuit électrique de l'église abbatiale, poutre révisée de l'église), il semblerait que pour 2022 il n'y ait plus le même enthousiasme et la même disponibilité du côté du service Patrimoine de G.C. Est-ce dû aux nombreuses demandes des 47 communes de G.C. et d'un budget consacré au patrimoine forcément limité ? Sans doute. A nous d'être suffisamment persuasifs et de montrer l'intérêt d'un entretien régulier des sites et monuments pour éviter de grosses dépenses en cas de négligence ou de retard dans les travaux. Je vais rappeler M. Courteix pour lui demander si la vérification de la toiture de l'église abbatiale a été effectuée. Quant aux infiltrations dans la toiture de la salle capitulaire, elles vont être résorbées avant l'automne ce qui était urgent pour protéger le joyau de notre abbaye.

Ce qui nous inquiète davantage, c'est la toiture du bâtiment des convers et l'état général de ce bâtiment. Rien n'a été fait depuis l'année dernière pour couvrir la partie de la toiture, côté cloître, qui est à nu et dont une partie de la charpente, faute de protection, pourrait s'effondrer. La rencontre du 20 mai à

l'Etoile, dont je viens de vous parler, ne nous a pas rassurés, bien au contraire. Nous en parlerons en son temps, avec les principaux intéressés, en rappelant que l'abbaye de l'Etoile est classée dans sa totalité et que G.C., gestionnaire du site, a l'obligation de procéder aux opérations urgentes, sous peine de recours gracieux puis, éventuellement, contentieux. Il n'est évidemment pas question d'en arriver là mais que chacun prenne ses responsabilités.

Adhérents, fidélisation du public :

En ce qui concerne les adhérents, nous avons constaté, avec Olivette, notre trésorière, une petite baisse qui est due à la fois au covid et au vieillissement de nos membres. Ceux qui décèdent ne sont généralement pas remplacés. Toutefois, quelques nouveaux adhérents, plus jeunes, viennent heureusement suppléer aux départs. Je pense, en particulier, à Annick Chotard qui a accepté d'entrer dans notre CA. Il est vrai qu'elle a une marraine de qualité en la personne de Paule Dufour. En effet, Paule a vendu sa maison d'Archigny aux Chotard ; nous nous réjouissons de ce sang neuf qui vient vivifier notre Association. Je me répète mais l'art de la répétition est le moyen le plus sûr de parvenir à nos fins. Adhérez à l'Association, rejoignez-nous au CA pour assurer la continuité avec ceux, dont je fais partie, qui quitteront le CA dans les années qui viennent. Ce n'est pas une clause de style, il y va de la survie de notre Association et, indirectement, de l'avenir de l'abbaye de l'Etoile. Nous pouvons aussi, via notre site, inciter les visiteurs virtuels, à adhérer à l'Association. Enfin, même si notre pouvoir d'achat diminue, et c'est bien réel, nous pouvons encore donner 20 € ou plus pour une œuvre utile qui donne un sens à notre vie. Vos dons seront dépensés à bon escient.

Le Bulletin

Nous poursuivons contre vents et marées la parution semestrielle de notre Bulletin. Comme vous l'imaginez, ce n'est pas chose facile même si Claude Garda, notre ancien Président, a provisoirement repris du service et si quelque conférencier accepte aimablement que son texte paraisse dans le Bulletin. Nous tenons à ce que la qualité de notre Bulletin (entre 30 et 40 pages) et la rigueur des informations soit toujours de mise. Vous aurez une surprise dans le prochain Bulletin avec un auteur que vous n'êtes pas habitué à trouver sous notre plume et aussi un article avec photos sur la magnifique restauration de l'église d'Archigny due à l'initiative de Jacky Roy, le maire de la commune. Allez la voir et pour ceux qui la connaissaient avant, vous verrez les transformations ! Je ne vous en dis pas plus, vous retrouverez tout cela dans le prochain Bulletin qui est un lien précieux entre nous, qui relie par l'amour du

patrimoine et un sentiment diffus d'amitié, ceux que l'on voit aux manifestations et ceux qui habitent trop loin pour venir. Enfin, si vous avez des informations à faire passer, n'hésitez pas, le Bulletin est à votre disposition.

Les relations avec Grand Châtellerault et Archigny

Nous disions l'année dernière, vous vous en souvenez, qu'à partir du 1^{er} janvier 2021, nous changions de partenaire pour la gestion de l'abbaye de l'Etoile. En effet, l'Office du tourisme de G.C. a été remplacé par le service Patrimoine-Pays d'art et d'histoire de G.C. Ce sont, désormais, Madame Lavrard, vice-présidente de G.C., assistée de Madame Plumet, chef du service Patrimoine et de Monsieur Courteix, responsable du patrimoine tant mobilier qu'immobilier, en l'espèce les bâtiments, qui sont nos interlocuteurs privilégiés. Je vais être franc avec vous. Après des débuts prometteurs, j'ai été un peu déçu par leur manque de réactivité, leur absence d'ambition pour l'Etoile ; je pense qu'ils sont un peu dépassés par l'ampleur de leur tâche : gérer 47 communes de G.C. sur le plan patrimonial¹ avec un budget forcément limité et des arbitrages nécessaires relève de la quadrature du cercle. Rendons nous à l'évidence : nous ne sommes pas prioritaires !

Je compte sur Jacky Roy, le maire d'Archigny, ici présent, pour nous aider à défendre l'abbaye face aux appétits « voraces » de nos concurrents ! En ce qui concerne le bâtiment des convers, je vais reprendre mon « bâton de pèlerin » et tirer les sonnettes qui pourraient être sensibles non à une restauration totale mais au moins à une conservation *a minima*, c'est-à-dire la mise hors d'eau et l'absence de danger, type chute de pierres. Ce bâtiment mérite qu'on le sauve compte tenu de son ancienneté et de la qualité du bâti. Enfin, il donne aux visiteurs une idée précise du plan bernardin, plan type des abbayes cisterciennes. Il ne manque à l'Etoile que le quatrième côté sud où étaient la cuisine et le réfectoire des moines.

Même si la commission tripartite est supprimée, il est nécessaire de rencontrer une fois par an Madame Plumet et Monsieur Courteix pour, en fin de saison, faire le point sur les travaux faits ou à faire. En contrepartie, nous leur fournissons l'état de nos activités (visites, manifestations, etc ...). En ce qui concerne la convention d'occupation de l'abbaye, il y a un retard inadmissible de la part de G.C. alors que, à mon humble avis, l'ancienne convention pouvait être reconduite en l'état. J'ai reçu un courriel de Madame Plumet du 10 juin répondant au mien. Voici sa réponse : « *Nous avons eu dernièrement un RDV*

1 15 monuments à gérer en direct plus l'ancienne Manu de Châtellerault.

avec le service juridique qui nous a permis d'avancer . Il vous communiquera tous les éléments ». Qu'est-ce que cela signifie : Bureaucratie habituelle, inertie propre aux administrations ou blocage pour une raison que nous ignorons ? J'aimerais pouvoir vous en dire plus.

Le « pays châteleraudais » a obtenu le label « pays d'art et d'histoire » en 2012 et ce, pour une durée de 10 ans. Le label avait été donné à l'ancienne CAPC soit 12 communes. Il a été prolongé de 2 ans soit jusqu'en 2024 pour présenter la candidature de G.C. avec ses 47 communes. Finalement, la vraie question est de savoir si les politiques agissent dans l'intérêt général, en particulier celui des habitants concernés, ou pour des intérêts particuliers, ce que certains appellent le clientélisme. Je vous laisse répondre à cette question.

Dernière question et non la moindre : comment faire venir ou revenir à l'Etoile des visiteurs proches ou lointains ? Nous disions l'année dernière et je ne peux que répéter la même chose : **la visite seule ne suffit plus, il faut, en plus, une animation adaptée au site**, type visite en 3D qui pourrait nous restituer l'état d'origine de l'abbaye et aider ceux qui la visitent à se faire une idée exacte de la vie des moines au XII^{ème} siècle. C'est un projet à envisager sérieusement en s'inspirant de ce qui se fait ailleurs dans les abbayes comparables. La maquette qui se trouve au Moulin représentant l'état actuel de l'abbaye est intéressante mais ne peut que servir de support à notre imagination pour reconstituer le plan bernardin des abbayes, ce que Cluny appelait le plan de Saint-Gall en Suisse, du nom de la fameuse abbaye bénédictine fondée au VIII^{ème} siècle. Au moment de mon intervention, Olivette me souffle : Et pourquoi pas des audio-guides pour visiter l'abbaye ? C'est effectivement une très bonne idée plus facile à mettre en œuvre que la 3D.

Avant de passer la parole à Mireille Chanet pour le rapport d'activités 2022 et à Olivette Valet pour le rapport financier, je voudrais procéder à l'élection des membres du tiers sortant.

Election des membres du tiers sortant

Nous devons procéder maintenant, en vertu de l'article 10 de nos statuts, à l'élection des membres du tiers sortant de notre CA, c'est-à-dire ceux qui avaient été élus en 2019. En cas de réélection, ces administrateurs le seraient pour 3 ans. Sont renouvelables : Mireille Chanet, Olivier Destouches, Christian-Siméon Lundi et Nelly Teyant. Les 4 administrateurs sortants m'ont

fait savoir qu'ils souhaitaient se représenter. Qui est pour ? Ils sont réélus, je les félicite.

Quelqu'un est-il volontaire pour entrer au CA ? Il (elle) connaît les règles du jeu. Jean-Yves Chotard nous a fait savoir qu'il accepterait de nous rejoindre. Le CA votera sur cette candidature.

Nous maintenons le montant de la cotisation à 20 € ce qui est, vous en conviendrez, très raisonnable. Vous pouvez renouveler votre cotisation, si vous ne l'avez pas encore fait ou adhérer à l'Association à l'issue de notre AG avant le traditionnel goûter. Avec la chaleur, les boissons fraîches seront les bienvenues.

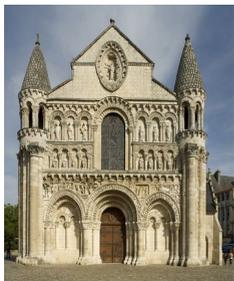
Je vous remercie de votre attention et passe la parole à Mireille Chanet.

Olivier DESTOUCHES



Rapport d'activités ABBAYE DE L'ÉTOILE SAISON 2022

28 MAI (W.E. de l'Ascension) et 5 JUIN (dimanche de Pentecôte) : Permanence à l'Abbaye assurée par les membres de l'Association pour visiter le site de 14 h à 18 h.

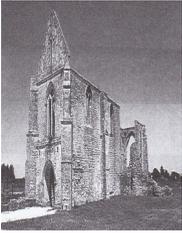


19 JUIN : Projection d'une vidéo sur **La Grande Notre-Dame** (de Poitiers) par et avec les commentaires de Jacques de Giafferri 16 h dans l'Abbatiale – **entrée 5 €** - Rafraîchissement à l'issue - Possibilité de visiter le site à partir de 14 h – **3 € la visite seule.**

26 JUIN : Concert donné par la chorale « **Entre Vienne et Creuse** » – 16 h dans l'Abbatiale – **entrée 10€** - Rafraîchissement à l'issue – Possibilité de visiter le site à partir de 14 h – **3 € la visite seule.**



Pour les mois de **JUILLET et AOÛT**, possibilité de visiter le site sur demande le vendredi après-midi, le samedi après-midi et le dimanche après-midi. Contact : 06 04 19 80 52.



4 SEPTEMBRE : Conférence de M. François JOYAUX, ancien professeur des universités à l'École des langues orientales de Paris. Titre de la conférence : « Deux Abbayes de la « parentèle de l'Étoile en Poitou et Aunis » : Trizay et les Châteliers XII^{ème} siècle. – 16 h dans l'Abbatiale – **entrée 5 €** - Rafrâichissement à l'issue. Possibilité de visiter le site à partir de 14 h – **3 € la visite seule.**

17 et 18 SEPTEMBRE : Journées du Patrimoine. Permanence assurée par les membres de l'Association de 14 h à 18 h.



25 SEPTEMBRE : Concert donné a capella par l'Association **Mielline** de Poitiers « **Flos de Spina** ». Ensemble de polyphonies sacrées du XII et XIII s. pour voix de femmes – 16 h dans l'Abbatiale – **entrée 10 €** – Rafrâichissement à l'issue. Possibilité de visiter le site à partir de 14 h – **3 € la visite seule.**

Mireille CHANET



Rapport financier 2021

LE MOT DE LA TRÉSORIÈRE

Chère Madame, cher Monsieur,

nous espérons, après cette pandémie sans précédent, voir enfin le bout du tunnel. Malheureusement, les cotisations et les dons de nos adhérents sont en baisse pour l'exercice 2021, compensés, partiellement, par la diminution de nos charges fixes. Est-ce une conséquence du covid ou la baisse du pouvoir d'achat qui nous contraint à réduire les dépenses non essentielles ? Il nous est difficile de faire la part des choses.

Vous trouverez ci-dessous les résultats de l'exercice 2021. Vous voyez qu'il n'y a pas péril en la demeure et que nous entendons bien participer financièrement aux travaux qui seront réalisés en 2022 à l'abbaye de l'Etoile.

Votre don fera l'objet d'un reçu fiscal que vous recevrez prochainement. Il vous permettra de déduire de vos impôts 75% du montant de votre don dans la limite de 521 euros. Au-delà, la déduction fiscale sera de 66% dans la limite de 20% de votre revenu imposable. L'excédent peut être reporté sur les cinq années suivantes.

Je vous remercie encore de votre indéfectible soutien, à nos côtés, et vous charge de trouver, dans vos relations, de nouveaux adhérents qui renforceront notre poids face aux autorités politiques ou administratives. Bien cordialement.

Olivette VALET

ASSOCIATION pour la SAUVEGARDE de l' ABBAYE DE L'ETOILE

BILAN DU 31/12/2021

ACTIF				2021	2020	
VALEURS IMMOBILISEES				0,00 €	0,00 €	
	Val. Actuelle	Amortis.	Val. Nette			
Agencement	20452,63	20452,63	0,00			
Matériel	4129,50	4129,5	0,00			
M. de bureau	8134,49	8134,49	0,00			
	32716,62	32716,62				
			0			
IMMOBILISATION EN COURS						
STOCKS				2 811,50 €	2 811,50 €	
VALEURS REALISABLES				0,00 €	0,00 €	
Adhérents						
Factures à recevoir sub						
Produits a recevoir						
Charges constatées d'avance						
VALEURS DISPONIBLES				17 251,64 €	16 680,75 €	
Crédit Agricole				3 094,06 €	12 027,38 €	
Livret crédit				4 498,01 €	4 495,77 €	
livret A				9 501,97 €		
Caisse				157,60 €	157,60 €	
TOTAL				20 063,14 €	19 492,25 €	

fait le 31/12/21

COMPTE D' EXPLOITATION 2021

DEBIT	2021	2020	CREDIT	2021	2020
ACHAT	779,63 €	307,96 €	VENTES	20,00 €	10,00 €
Achats librairie			Vente librairie	20,00 €	10,00 €
Achats souvenirs			Vente cartes postales		
Divers			Boissons		
Frais manifestations sacem			Souvenirs		
Frais conférences	59,18 €	51,24 €	Enveloppes timbrées		
Frais spectacles					
Frais concerts	720,45 €	188,04 €			
voyage					
Fournitures administratives		47,50 €	ACTIVITES	707,00 €	257,00 €
Achat petit matériel		21,18 €	Entrées	15,00 €	18,00 €
			Conférences	43,00 €	39,00 €
Frais de chantier			Concerts	649,00 €	200,00 €
Variation inventaire			Manifestations avoir		
			Spectacles		
SERVICES EXTERIEURS	1 428,00 €	1 230,50 €			
Assurances	620,00 €	613,00 €			
Abonnements			SUBVENTIONS	0,00 €	0,00 €
frais de fonctionnement	183,10 €	93,55 €	Région		
Annonces publicité			soregies		
Frais de bulletin	624,90 €	523,95 €	Département		
Entretien batiments			Communauté d'agglomération		
Entretien matériel fac-similés			Commune d'Archigny		
Dons			ministère de la culture vitraux		
CHARGES EXTERNES	1 585,19 €	697,71 €	PRODUITS DIVERS	3 529,00 €	3 149,40 €
Déplacements		97,00 €	Cotisations et dons	2 042,00 €	2 529,00 €
voyage decouverte			Dons divers	131,00 €	97,00 €
Affranchissements	146,40 €	6,42 €	Produits divers	0,00 €	86,40 €
Téléphone+internet	22,79 €	54,29 €	Contributions bénévoles **	1 356,00 €	437,00 €
contributions bénévoles **	1 356,00 €	437,00 €			
Frais bancaires					
Cotisations	60,00 €	103,00 €	PRODUITS FINANCIERS	4,21 €	4,11 €
Documentation			Subventions virées à résultat		
Charges diverses			Interet compte CA	4,21 €	4,11 €
AMORTISSEMENTS		0,00 €			
RESULTAT EXERCICE (bénéfice)	467,39 €	1 184,34 €	RESULTAT EXERCICE (déficit)	0,00 €	0,00 €
TOTAL	4 260,21 €	3 420,51 €		4 260,21 €	3 420,51 €

Fait le 31/12/2021



Décès de Françoise Lonhienne

Françoise Lonhienne, épouse de notre ancien Président, est décédée le 23 mars 2022 à l'âge de 98 ans au Sacré-Coeur des Feuillants à Poitiers. Ses obsèques ont eu lieu dans l'église d'Archigny le 26 mars 2022 en présence d'une nombreuse assistance. A l'époque où Jacques était maire de la commune, Françoise s'était impliquée dans la vie associative d'Archigny en prenant la direction de la bibliothèque municipale (elle aimait beaucoup la lecture et ... le bridge) et, plus tard, en s'occupant de « l'âge d'or », le club des seniors d'Archigny. L'Association était bien représentée car, outre son Président, on notait la présence de Mireille Chanet, Gérard Guyonneau, Solange Quéré, Monique Gonnard, Christian Lundi, Olivette Valet, notre Présidente honoraire Jacqueline Ferré et bien sûr la sœur de Françoise, Claude de Giafferri. L'une des sœurs de Françoise rappela combien sa vie avait été active, au service de sa famille et des autres. Qu'elle repose en paix avec Jacques auprès de Dieu. RIP.

L'abbaye Notre-Dame des Neiges va fermer

La célèbre abbaye cistercienne (stricte observance) Notre-Dame des Neiges, dans l'Ardèche, va fermer, faute de vocations. Ce haut lieu de la vie spirituelle reste marqué par la figure de Charles de Foucauld, canonisé le 15 mai dernier à Rome, novice pendant quelques mois en 1890 et qui fut ordonné prêtre pour le diocèse de Viviers. Après deux années de réflexion, la dizaine de moines a estimé plus raisonnable de se séparer de cette immense abbaye, trop lourde à gérer et à entretenir. Fondée par l'abbaye d'Aiguebelle en 1852, la trappe de Notre-Dame des Neiges était connue pour son accueil, notamment des pèlerins de Compostelle. Charles de Foucauld, ayant quitté Notre-Dame des Neiges, restera encore trappiste 7 années mais à la trappe Notre-Dame du Sacré-Coeur à Akbès, près d'Alep en Syrie, fondée par Notre-Dame des Neiges en 1884. Il n'oubliera jamais son monastère d'origine, déclarant : « *J'ai gardé tout Notre-Dame des Neiges dans mon coeur* ». Le frère Luc, moine médecin de Tibhirine, proclamé bienheureux avec les autres martyrs en 2018, y avait également séjourné plusieurs mois dans les années 1960, après l'indépendance de l'Algérie. Une abbaye cistercienne vient également de fermer au Canada. Malheureusement, la liste n'est pas close et l'Ordre cistercien, comme les autres Ordres poursuit son chemin de croix ...

Abbaye blanche de Mortain : dénouement heureux

Après de nombreux rebondissements, la célèbre abbaye blanche de Mortain dans la Manche va retrouver un destin plus conforme à l'esprit de sa fondatrice, en l'espèce sainte Adeline. La dénonciation du compromis de vente par les Spiritains à la suite de la découverte des agissements frauduleux de Madame Michel, acquéreur potentiel, obligeait ces derniers à remettre l'abbaye en vente en janvier 2021. Les Spiritains devaient choisir entre 4 projets, avec l'aval de la mairie de Mortain : celui d'un peintre espagnol (?), celui de Madame Michel, non financé, celui d'un adjoint au maire de Mortain qui, déjà propriétaire du moulin derrière l'abbaye, voulait monter un centre de réinsertion et, enfin, celui de M. Bézard qui proposait de restaurer l'intégralité du site dans les 2/3 ans à venir et, ensuite d'installer dans le petit séminaire, à la rentrée 2024, un établissement d'enseignement supérieur d'excellence hors contrat. Le comité Adeline, pouvoir consultatif sur le choix des candidats, composé d'un représentant de la DRAC, du maire, de l'évêque et de 2 spiritains, a finalement suivi le choix des Spiritains qui s'est porté sur le projet le plus sérieux, celui de MM. Bézard et Lefèvre qui financent les travaux en plus de l'achat de l'abbaye, d'un montant de 400 000 €. La conclusion s'impose d'elle-même : faire une belle école dans une ancienne abbaye cistercienne, quoi de plus naturel ! Nous retrouvons là l'esprit des Bernardins à Paris !

Nominations dans l'Ordre cistercien

Dom Pierre-André Burton, ancien Père Abbé de Saint-Marie-du-Désert, succède à Dom Olivier Quénardel comme père Abbé de Cîteaux en Bourgogne, la mère de toutes les abbayes cisterciennes. Quant à l'Abbé général des cisterciens, il a également changé : à Assise, le chapitre général des Abbés et Abbesses de l'Ordre cistercien a élu le 11 février dernier le Père Abbé de Tilburg, Dom Bernardus Peeters, âgé de 54 ans, qui succède à Dom Eamon Fitzgerald.



Association pour la sauvegarde de l'abbaye de l'Étoile

Association fondée le 2 janvier 1982
et régie par la loi du 1^{er} juillet 1901



Membre de la Charte européenne
des abbayes et sites cisterciens

A pour objet la « conservation et l'animation de l'abbaye de l'Étoile »

Bureau

Président : Olivier DESTOUCHES
Vice-présidentes : Paule DUFOUR, Catherine PUGLIA
Secrétaire : Mireille CHANET
Trésorière : Olivette VALET

Autres membres du Conseil d'administration

Ghislaine COMBEPEYROUX, Claude de GIAFFERRI,
Monique GONNARD, Gérard GUYONNEAU,
Christian-Siméon LUNDI, Marie-Marcelle PUCHAUD,
Solange QUÉRÉ, Sylvain QUIN,
Michel RIDEAU, Nelly TEYANT.

Présidente d'honneur : Jacqueline FERRÉ

Bulletin de l'Association pour la sauvegarde de l'Abbaye de l'Étoile

Revue semestrielle, paraissant à la fin de chaque semestre,
adressée aux membres cotisants de l'Association,
et destinée à rendre compte des activités de l'Association
pour faire mieux connaître et aimer l'Abbaye de l'Étoile.

*Pour les adhésions et cotisations (20 euros),
s'adresser à l'Association :*
Abbaye de l'Étoile, 86210 Archigny

adresse courriel : ndetoile86@gmail.com
site Internet : abbaye-etoile.fr

Sommaire

Éditorial du Président

Nuages et lumière p. 1

Événement

Magnifique restauration de l'église d'Archigny p. 3

In memoriam : Don Domenico Pezzini, 1937-2021 p. 7

Conférence

Rabelais en Poitou p. 10

Vie de l'Association

Rapport moral de l'AG du 14 juin 2022 (O. Destouches) p. 14

Rapport d'activité 2022 (Mireille Chanet) p. 22

Rapport financier 2021 (Olivette Valet) p. 24

En bref

Décès de Françoise Lonhienne p. 27

L'abbaye Notre-Dame des Neiges va fermer p. 27

Abbaye blanche de Mortain : dénouement heureux p. 28

Nominations dans l'Ordre cistercien p. 28

Avec le soutien de :

Communauté d'Agglomération du Pays châtelleraudais,

Commune d'Archigny,

Crédit Agricole Touraine-Poitou,

SORÉGIES,

SIVEER